



**Comité  
logement  
Ville-Marie**

1710, rue Beaudry, local 2.6  
Montréal (Québec) H2L 3E7  
Tél.: 514.521.5992  
info@clvm.org

**Mémoire présenté  
à l'Office de consultation publique de Montréal**

**dans le cadre de la consultation  
sur la Stratégie centre-ville**

**Pour une stratégie axée sur les droits des résidents  
ainsi que des locataires à faible ou modeste revenu**

Octobre 2016



## **Présentation du Comité logement Ville-Marie**

Le Comité logement Ville-Marie, anciennement le Comité logement Centre-Sud, est un organisme de défense collective des droits des locataires, à caractère local, qui intervient dans l'est de l'arrondissement de Ville-Marie (le centre-ville de Montréal) depuis maintenant 40 ans. Le Comité a été fondé, au milieu des années 70, par des citoyens du Centre-Sud, un ancien quartier ouvrier ravagé par de nombreuses opérations de « rénovation urbaine ». En 2010, nos membres ont pris la décision de prendre le nom de Comité logement Ville-Marie pour nous permettre d'étendre notre intervention à l'ouest du centre-ville et couvrir ainsi l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, l'arrondissement central de Montréal.

Le Comité logement est un organisme sans but lucratif, doté d'une structure démocratique, dont le conseil d'administration est élu par ses membres. Nous comptons actuellement plus de 250 membres. Les interventions de notre organisme se déploient sur trois fronts principaux : promouvoir et défendre les droits des locataires, assurer un encadrement adéquat du marché privé de l'habitation et développer une alternative sociale durable à celui-ci : le logement social, dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Notre service d'information et de soutien aux locataires traite en moyenne 2500 demandes reliées à des problématiques de logement. Nous offrons, en parallèle à ce service, des ateliers de formation sur le droit du logement. Nous intervenons de plus sur des enjeux concernant le stock de logements locatifs privés, dans la perspective d'assurer la préservation de ce parc de logements, dans lequel vivent plus de la moitié des ménages montréalais. Nous intervenons ainsi sur les enjeux concernant la démolition, les changements d'affectation, l'entretien ou encore la salubrité des logements.

Finalement, dans la perspective de maintenir et de développer une offre alternative au marché privé de l'habitation, notre organisme intervient afin de défendre le parc de logements sociaux existant, de même qu'afin de promouvoir et soutenir le développement de nouveaux projets de logements sociaux, et plus particulièrement de projets d'habitation pour familles et personnes à revenu faible ou modeste. À cette fin, nous administrons une liste de demandeurs de logements sociaux communautaires pour le centre-ville de Montréal qui compte plus de 600 ménages, dont près du tiers sont des familles avec enfants. Nous informons, favorisons le regroupement et appuyons les démarches collectives des demandeurs inscrits sur notre liste. Nous offrons également des ateliers d'information sur le logement social. Enfin, nous soutenons, en partenariat avec d'autres organismes, le développement de plusieurs projets de logements sociaux communautaires destinés à répondre aux besoins des citoyen-ne-s des différents quartiers de l'arrondissement.

Le Comité logement assure finalement la coordination et la représentation d'Habiter Ville-Marie, une table de concertation qui regroupe une douzaine d'organismes à vocation locale ou régionale, dont la mission est de « susciter, appuyer et promouvoir le développement du logement social et communautaire dans l'arrondissement de Ville-Marie, en priorisant la réponse aux besoins des populations locales et l'amélioration de la qualité de vie dans une perspective de développement durable. » Notre organisme est aussi un membre actif, au niveau régional, du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), ainsi qu'au niveau national, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

## **Des services communautaires à consolider et à développer**

Le Comité logement Ville-Marie est un organisme dont le financement est particulièrement précaire. Il compte deux employés permanents et une chargée de projet dont le maintien du poste est, année après année, à re-confirmer. En effet, grâce au soutien de l'Arrondissement de Ville-Marie, ainsi que des tables de concertation de quartier qui interviennent sur le territoire de notre arrondissement, notre organisme a mis sur pied et développé, au cours des 4 dernières années, un projet de mobilisation et de soutien aux familles engagées dans le développement de projets de logements sociaux destinés aux familles, financé dans le cadre de l'Entente MESS-Ville. Ce volet de notre action, qui est partie intégrante de notre mission, est cependant, année après année, soumis aux aléas du financement de ce programme. Encore cette année, nous craignons de devoir mettre un terme au projet le 31 décembre prochain, faute d'engagement du Gouvernement du Québec à renouveler le programme, ce qui anéantirait le résultat de 4 années d'efforts.

En outre, notre organisme, depuis qu'il a pris la décision, en 2010, d'élargir son territoire d'intervention à l'ensemble de l'arrondissement de Ville-Marie, n'a obtenu aucun financement supplémentaire en soutien à sa mission de son principal bailleur de fonds, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) du Gouvernement de Québec, ni d'ailleurs d'aucun autre bailleur de fonds. Pis encore, notre financement de la part du SACAIS est reconduit, année après année, sans même être indexé.

**C'est pourquoi nous recommandons que, dans le cadre de la Stratégie centre-ville :**

**l'Arrondissement de Ville-Marie et la Ville de Montréal poursuivent l'appui qu'ils accordent à l'intervention communautaire en soutien aux familles engagées dans le développement de projets de logements sociaux et communautaires visant à répondre aux besoins en logement des familles sur le territoire de l'arrondissement;**

**l'Arrondissement de Ville-Marie et la Ville de Montréal continuent d'apporter leur soutien au Comité logement Ville-Marie dans ses démarches visant à obtenir un financement récurrent supplémentaire afin de consolider le financement en soutien à sa mission, et ce afin qu'il soit mieux en mesure de défendre et de faire la promotion des droits des locataires de l'ensemble de l'arrondissement de Ville-Marie.**

**Nous apportons également notre appui à l'ensemble des recommandations du mémoire de la table de concertation en logement Habiter Ville-Marie.**